



# Point sur l'activité d'OREGE

# Jouy en Josas, le 14 janvier 2014

La société ORÈGE (FR0010609206 MLORE) présente ci-après un point sur le développement de ses activités à ce jour.

#### **Brevets**

Les deux brevets de base du réacteur SLG (Solide, Liquide, Gaz) de conditionnement et de déshydratation des boues, ont été délivrés par l'Institut National de la Propriété Industrielle en date du 27 décembre 2013.

Les demandes de brevets précités ont par ailleurs été publiées dans plusieurs zones géographiques et/ou pays à l'étranger entre septembre et décembre 2013, notamment en Europe, aux Etats-Unis, au Japon, et en Chine.

Enfin, trois brevets complémentaires concernant la même technologie SLG de conditionnement et déshydratation des boues ont été déposés par Orège le 27 novembre 2013.

# Procédure d'évaluation d'une ligne de traitement SOFHYS

Les essais de performance réalisés au titre du contrat « EPCM » (Engineering, Procurement, Construction, Management) conclu par Orège avec un groupement constitué de sociétés pétrolières pour le traitement d'effluents, jugés concluants par Orège, ont été contestés par le cocontractant.

Conformément aux stipulations de ce contrat, un tiers évaluateur a été désigné par le Président du Tribunal de commerce de Paris, à la demande d'Orège, en vue de procéder à l'évaluation de la performance de la ligne de traitement concernée. Les résultats de cette évaluation ne sont pas attendus avant plusieurs mois.

#### Contrats commerciaux

Depuis mi-novembre 2013, quatre contrats d'essais et/ou de développement ont été conclus par Orège avec des acteurs d'envergure mondiale (un pour la technologie SOFHYS et trois pour la technologie SLG).

Par ailleurs, deux contrats de vente portant au total sur quatre équipements SLG ont également été conclus début janvier 2014 pour le conditionnement et la déshydratation des boues de station d'épuration municipale en France.

Enfin, cinq accords cadre pluriannuels d'approvisionnement en équipements ou solutions SLG sont en cours de négociations avec plusieurs acteurs de référence du marché, pour le conditionnement et la déshydratation des boues d'origine municipale ou industrielle. Ces accords, qui pourraient être conclus dans les prochains mois, constitueraient une étape importante dans le développement du projet industriel d'Orège.

# Procédure de contrôle fiscal au titre du crédit impôt recherche

La procédure de contrôle fiscal sur les créances de crédit impôt recherche au titre des années 2008 et 2009 a fait l'objet d'un avis de mise en recouvrement par l'administration en date du 23 décembre 2013 portant sur une somme égale à 520.000 € environ.

Orège entend contester cet avis de mise en recouvrement.

La procédure de contrôle fiscal relative aux créances de crédit impôt recherche au titre des années 2010, 2011 et 2012 est toujours en cours.

# Suspension du cours

Orège a demandé ce jour la suspension du cours de l'action et ce jusqu'à nouvel ordre, dans l'attente de l'annonce d'une opération la concernant.

### A propos d'ORÈGE :

Grâce à ses deux technologies propriétaires, SOFHYS et SLG, ORÈGE, apporte à ses clients industriels ou municipaux des solutions performantes de traitement des effluents et des boues, plus économiques et en meilleure adéquation avec les nouvelles exigences règlementaires, environnementales et sociétales.

Les offres d'ORÈGE constituent une réelle alternative lorsque les technologies de traitement traditionnelles atteignent leurs limites techniques, représentent un coût trop élevé, ou ne peuvent atteindre les objectifs de performances requis. Les principaux marchés visés par les solutions développées par ORÈGE sont vastes : l'Oil & Gas (exploration et production pétrolière, raffinerie et dépôts pétroliers), la Pétrochimie, la Chimie (chimie, cosmétologie, pharmacie), l'Agroalimentaire, et le marché des Collectivités Locales.

Le siège d'ORÈGE est basé à Jouy en Josas (Yvelines) et le centre de R&D est situé à Aix en Provence. La société compte une quarantaine de collaborateurs. www.orege.com

Orège est cotée sur le Marché réglementé de Nyse - Euronext - Paris depuis le 5 juillet 2013 (Nyse Euronext Paris - FR0010609206 OREGE).

# Pour plus d'informations :

Société ORÈGE Pascal Gendrot + 33 (0)1 39 46 64 32

Email: pascal.gendrot@orege.com

### Contact pour la presse :

Agence SYMORG Jean-Christophe Labastugue + 33 (0)6 03 45 11 37

Email: contact@symorg.com